



## Éditorial

### Vivre ensemble



En marge du programme de législature, il est un élément qui, à mes yeux, doit attirer toute notre attention: la vie en collectivité et le réseautage des 17 villages du Val-de-Ruz.

Après deux ans de pandémie et seulement depuis mars dernier, la vie locale a enfin repris ses droits. Que ça fait du bien! Les sociétés locales ressortent de leurs murs. Les rencontres à plus grande échelle sont à nouveau possibles. Mais comment relier toute la population?

Ayant participé à plusieurs manifestations récemment, j'ai découvert qu'un nouveau mouvement vient de se créer: les Jeunesses villageoises de Val-de-Ruz. J'ai pu rencontrer la Jeunesse de Savagnier (avec des pulls bleus ou jaunes); il existe aussi celle de Fontaines. On se réjouit de cette initiative basée sur le modèle des jeunesses dans d'autres cantons. Ces sociétés villageoises (dites jeunesses campagnardes) y sont fédérées avec des statuts stricts. Ceux-ci leur permettent d'encadrer les nombreuses activités qu'elles proposent, dont des joutes mémorables. C'est une excellente base pour prendre des responsabilités. Val-de-Ruz, avec ses nombreux villages, est un terrain fertile pour ce genre d'initiatives. Je lance un défi: que les jeunes de chaque village se regroupent et forment leur propre société de jeunesse. Peut-être que cela se propagera à l'ensemble du canton.

Supervisant les déchèteries, j'ai aussi constaté le besoin d'un certain nombre de personnes d'agir à leur échelle pour mieux utiliser les biens de la planète Terre et d'échanger les objets parfois quasi neufs qui y sont jetés. Nos ressources communales ne permettent pas de créer ces lieux d'échange. En revanche, il est envisageable qu'un groupe de personnes par déchèterie s'organise avec la Commune pour gérer les échanges un jour par semaine, le samedi. Ils devront prendre contact avec le soussigné; la démarche sera formalisée. Il s'agit d'un besoin très souvent exprimé lors de mes visites.

André Malraux disait: «L'individu s'oppose à la collectivité, mais il s'en nourrit». Alors, autant y contribuer plutôt que de s'en plaindre.

Daniel Geiser, conseiller communal

## Séance d'information publique

Le Conseil communal a l'avantage de présenter à la population les lignes directrices retenues et développées dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement local de Val-de-Ruz, découlant du travail de fond réalisé entre 2019 et 2021.

Cette séance d'information aura lieu le **mardi 21 juin 2022 à 19h30**, à la salle de spectacles de Fontainemelon.

Le travail d'affectation «à la parcelle» étant actuellement en cours, il sera présenté ultérieurement à la population.

## Amendes d'ordre

Dès le 1<sup>er</sup> juin 2022, les amendes d'ordre seront accompagnées d'un QR-Code en remplacement du bulletin de versement. Ce moyen de paiement contient toutes les informations pertinentes pour un paiement pratique, rapide et efficace.

Il sera possible de régler sa contravention avec un smartphone en scannant le QR-Code et déclencher le paiement instantané, via un site internet dédié, en y introduisant le numéro d'amende ou, pour les usagers dépourvus de solutions informatiques, en attendant simplement l'envoi de la contravention à domicile.

Après La Chaux-de-Fonds, Val-de-Travers et Boudry, la Ville de Neuchâtel et Val-de-Ruz deviennent les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> communes à intégrer ce nouveau système, coordonné par le service cantonal de la justice.

Pour plus de renseignements:  
[www.ne.ch/scpo](http://www.ne.ch/scpo), rubrique *Créances judiciaires*.



## Parcours mesurés

Les amoureux du sport et de la nature peuvent s'adonner à leur passion sur plusieurs parcours mesurés cheminant à travers la forêt communale et offrant une vue imprenable sur le Val-de-Ruz.

Les **Helsana Trails**, dont le point de départ se trouve à Dombresson, offrent des techniques et conseils concernant le walking, le nordic walking et le running, sur trois parcours de longueur différente: 3,7 km, 6,2 km et 13,6 km.

Les **Parcours Vita**, quant à eux, se pratiquent depuis Fontainemelon à l'est du cimetière et depuis le Centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane. Ils offrent une dénivellation de respectivement 80 et 90 m pour 2,6 et 2,7 km de parcours.

Plus d'informations sur le site internet communal.

## Trier, c'est valorisant

Avec la fin des saints de glace, le moment est venu pour certains de s'adonner aux joies du jardinage.

Cette activité engendre des déchets organiques valorisables (gazon, mauvaises herbes, fleurs séchées, branchages) et des déchets non organiques, qui s'éliminent par le biais des sacs taxés.

Ainsi, les quantités modestes de déchets organiques sont à composter sur place. Si ce n'est pas possible, elles se collectent alors au travers des tournées de ramassage hebdomadaires. Pour les plus grandes quantités, la Compostière du Val-de-Ruz à Boudevilliers les accueille. Ces prestations sont gratuites pour les particuliers résidant dans la commune uniquement.

Les cache-pots ou les cageots en plastique dans lesquels les plantons ou les fleurs sont vendus ne sont pas recyclables et doivent donc être jetés avec les ordures ménagères. Il en va de même pour les sacs de terreau vides.

Si vos machines de jardinage ou de bricolage ne fonctionnent plus et que vous souhaitez les éliminer, les réservoirs d'essence et d'huile de moteur doivent être vidés avant d'être amenés au vendeur en priorité ou en dernier recours à la déchèterie.



## Offres d'emploi

La Commune recherche:

- 1 cantonnier (F/H) pour la zone Nord, à 100%, pour le 1<sup>er</sup> novembre 2022;
- 1 apprenti employé de commerce CFC (F/H), titulaire d'une maturité gymnasiale (apprentissage en 18 mois), pour la rentrée d'août 2022.

Les dossiers de candidature complets, avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats, peuvent être envoyés par courrier électronique à [rh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:rh.val-de-ruz@ne.ch). Pour toute question, l'administration des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

## Proclamations

Le Conseil communal a proclamé élues conseillère générale Elena Grisafi Favre en remplacement de Françoise Ott, démissionnaire, ainsi que membre suppléante du Conseil général Sylvie Richard, première des viennent-ensuite de la liste Les Verts à laquelle appartient le siège vacant.

## «Comment vous faites?»

La prochaine soirée organisée par le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVV) se déroulera le **2 juin 2022 à 19h30** sur le thème suivant: *Violences et harcèlement-intimidation entre élèves: mieux saisir pour (ré)agir.*

Comment décrypter les phénomènes de violences entre élèves et définir le harcèlement ou l'intimidation? De quelle manière les repérer et les prévenir? Ces interrogations sont explorées à travers des exemples concrets et des propositions de pistes d'action à chaud et à froid. Les notions de discrimination et de genre sont clarifiées afin de mettre en œuvre une éducation égalitaire et une communauté éducative durable.

Animation par la D<sup>re</sup> Caroline Dayer, chercheuse et formatrice, experte en prévention des violences et des discriminations.

Cette soirée se déroulera au collège de La Fontenelle à Cernier. Pour toute question ou complément d'information, Manuela Roth renseigne à [manuela.roth@ne.ch](mailto:manuela.roth@ne.ch) ou au 079 561 60 87. Pour des questions d'organisation, veuillez vous inscrire à cette adresse courriel.

## L'image du mois



Cinq lignes de bus ainsi que le train, à une cadence de 30 minutes, desservent Val-de-Ruz dans le cadre du réseau Onde Verte. La contribution de la Commune au «pot commun» des transports neuchâtois est calculée sur la base du nombre d'arrêts effectués sur son territoire. Pour l'année 2021, la somme s'est montée à CHF 1,5 million.

## Hangar à vendre à Fontaines

Hangar de construction massive de 56 m<sup>2</sup> environ, noté 3 en 1<sup>ère</sup> catégorie au Recensement architectural du Canton, article cadastral 2564 (Chemin de Bellevue, Fontaines).

Dossier de vente disponible à l'administration de la gestion du patrimoine. Contacts: [gerance.val-de-ruz@ne.ch](mailto:gerance.val-de-ruz@ne.ch) ou 032 886 56 28.



## Parcelles agricoles à louer

- Chézard Saint-Martin, n° 2468 env. 83 ares;
- Chézard Saint-Martin, n° 3651, env. 52 ares;
- Dombresson, n° 2665, env. 55 ares;
- Fontaines, n° 2468, 85 ares;
- Fontaines, n° 2593, 260 ares.

Pour toute question, la gérance du patrimoine renseigne au 032 886 56 28 ou à [gerance.val-de-ruz@ne.ch](mailto:gerance.val-de-ruz@ne.ch).

## Bons à gagner

Dans le cadre de son action de soutien aux établissements publics, le Conseil communal continue de mettre en jeu chaque semaine une vingtaine de bons d'une valeur de CHF 25, sans limite de validité.

Tentez votre chance en vous inscrivant une seule fois au tirage au sort au moyen du bulletin ci-contre, disponible également en ligne sur le site internet communal ainsi que sur demande auprès des guichets communaux de Cernier et des Geneveys-sur-Coffrane.

La participation est restreinte aux personnes ayant une adresse dans la Commune. Tous les bulletins «malchanceux» sont remis en jeu à chaque tirage.

Les gagnants recevront les bons par La Poste et leurs noms ne seront pas communiqués dans les pages communales.

## Fermeture des guichets

Les bureaux de l'administration seront fermés le **lundi 6 juin 2022** toute la journée en raison de la Pentecôte. Réouverture le 7 juin 2022 selon les horaires habituels.

Les guichets sont également fermés **jeudi et vendredi 26 et 27 mai 2022** à l'occasion de l'Ascension.

## «Chronique de...»

M. Maurice Evard, historien renommé de la vallée, est l'auteur des livres «Chronique de...» consacrés à plusieurs villages de Val-de-Ruz, relatant des faits historiques et retraçant le passé du village concerné. Ces ouvrages renferment des informations d'une grande richesse et sont des témoins précieux de l'histoire du Val-de-Ruz. Les exemplaires disponibles à l'administration sont les suivants:

- Chézard-Saint-Martin – Chronique d'une communauté villageoise (1998);
- Fontainemelon – Chronique d'un village industriel (1999);
- Savagnier – Chronique d'une communauté rurale (2001);
- Les Geneveys-sur-Coffrane – Chronique d'un développement industriel (2003);
- Dombresson – Chronique d'une localité paisible (2004);
- Cernier – Chronique d'un village chef-lieu (2010).

Ces ouvrages sont en vente à l'administration communale au prix unitaire de CHF 33.



Val-de-Ruz

Gagnez un bon  
de CHF 25

### Soutien aux établissements publics Bulletin de participation

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

A déposer ou envoyer:  
Rue de l'Épervier 6  
2053 Cernier

[commune.val-de-ruz@ne.ch](mailto:commune.val-de-ruz@ne.ch)  
[www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch)